

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 2 juillet 2018

DÉLIBÉRATION n°2018-49

Le conseil d'administration s'est réuni le 02 juillet 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 22 juin 2018.

Point de l'ordre du jour :

3.3. Approbation des propositions de la commission des moyens du 22 juin 2018

.....
Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université,
Vu l'avis de la commission des moyens du 22 juin 2018,

Exposé de la décision :

En plus de l'examen du BR1 et du débat d'orientations budgétaires, la commission des moyens du 22 juin 2018 a examiné les tarifs pour le master « urbanisme et aménagement » (EPU).

Proposition de décision soumise au conseil :

- Approbation des tarifs des première et deuxième année du master « urbanisme et aménagement » (EPU).-

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

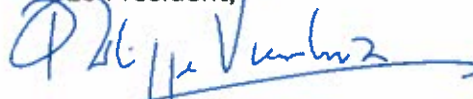
Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	33
Abstentions :	3
Votes exprimés :	30
Pour :	30
Contre :	0

Pièce jointe :

- Compte rendu de la commission des moyens et fiche financière du master.

Fait à Tours, le 4 juillet 2018

Le Président,



Philippe Vendrix

Mis en ligne

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	10 JUL. 2018
	Transmise au recteur le :	10 JUL. 2018

COMMISSION DES MOYENS DU VENDREDI 22 JUIN 2018

PRESENTS : Mesdames et Messieurs: Marie-Laure GELY, Théodora ANGOULVANT, Emmanuel NERON, Véronique ROBERT, Patrick LAFFEZ, Yves RAINGEAUD, Sandrine DALLEY-CHOISY, Francis BOURREAU, Véronique MAUPOIL-DAVID, Monica ZAPATA, Christine GEORGELIN, François-Olivier TOUATI , Fabrice NORMAND, Bruno BOISSAVIT, Alexis CHOMMELOUX.

PRESENTS A TITRE CONSULTATIF : Mesdames et Messieurs : Corinne MANSON, Présidente, Éric-Alain ZOUKOUA, Vice –Président chargé des finances, Philippe DAILLOUX, D.A.F, Téva WEST, Responsable du pôle budget DAF.

EXCUSES : Mesdames et Messieurs: Christine POIRIER, Hubert LARDY, NICOLE BODET-CASSEREAU, Agent comptable, Nathalie LECLERC, Nathalie ALBERT-MORETTI.

OBJET	EXPOSE ET PROPOSITIONS	AVIS DE LA COMMISSION		
BR1 2018	PJ 1.1 à 1.4 : tableaux budgétaires réglementaires	- approbation		
	Présentation du BR1 2018 à partir d'un diaporama résumant les tableaux budgétaires réglementaires.			
	I-Les données clés sont les suivantes :			
	Données budget agrégé en K€		Valeur BR1	commentaires
	Résultat		0	règlementaire
	CAF		4 220	+ 200K€ Correspondant à la var. d'amortissements
	Prélèvement sur FDR		3 305	En baisse / BI
	FDR final		29 815	57 j de dépenses
	Solde budgétaire		-1 596	Forte baisse / BI : -7 172
	Prélèvement sur la trésorerie		1 599	Forte baisse / BI : 7 856
	Trésorerie finale		43 731	83 j de dépenses
	Solde opérations pluriannuelles : RAP nets			
Ratio MS/produits encaissables	82,7%	Tangente le seuil d'alerte. A surveiller		
	II-Que retenir de ce BR1 ?			

	<p>1-Un redressement de notre solde budgétaire par la révision des opérations pluriannuelles et la mise en place d'une régulation centrale des CP et davantage de sincérité budgétaire, en comptabilité budgétaire (Cf.ci-dessus) et en comptabilité générale, par la définition de règles de calcul manquantes en lien étroit avec le rectorat ;</p> <p>2- Une première traduction des COM, par l'allocation aux projets d'investissement/équipement des composantes, (près de 1,1M€) ;</p> <p>3- Un retard persistant dans la réalisation de nos investissements immobiliers, ce qui souligne le besoin de programmation budgétaire ;</p> <p>4-Des dépenses de personnel toujours à surveiller (« ratio Dizambourg » =82,7%) conduisant à en renforcer le pilotage ;</p> <p>5- Intégration prudente et provisoire de l'impact de la loi ORE, à ajuster au BR2.</p>	
<p>Orientations budgétaires pour 2019</p>	<p>PJ2 : diaporama</p> <p>Après la présentation du contexte, Mme la Vice-présidente chargée des moyens expose les orientations proposées, qui font ressortir :</p> <p>CONTEXTE national et local</p> <ul style="list-style-type: none"> -la nouvelle offre de formation pouvant entraîner une hausse des dépenses encore mal cernée à ce jour ; - la poursuite des COM, pour l'ensemble de l'Université, afin de mieux mutualiser et programmer ; - en gestion interne, la nécessité de raisonner sur l'ensemble de l'université ; accroître la sincérité et la fiabilité des budgets et de mettre en adéquation les moyens financiers et nos capacités de réalisation. <p>ORIENTATIONS :</p> <p><u>1-Vie étudiante :</u> Transformation du SUMPPS en SSU, aménagements sportifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> -la commission approuve les orientations présentées. Elle y ajoute: - la participation des étudiants en médecine à des actions de prévention, prévues dans leur nouveau cursus ; -la question de l'installation de la fibre optique à l'IUT de Blois ; - une réflexion sur la restauration des personnels sur les sites Tanneurs et Grammont. <p>-Aménagement de salles de convivialité</p>

	<p><u>2-Politique sociale :</u> recrutement de personnels (psychologue du travail) ; démarrage en septembre d'un diagnostic sur les RPS ; étude sur la mise en place d'une assurance complémentaire santé ;</p> <p><u>3-Modernisation des équipements :</u> équipements informatique/numérique ; équipement en véhicules électriques et des vélos électriques (enquête sur les besoins par le GT « mobilités ») ;</p> <p><u>4- Projets immobiliers :</u> avancement dans la réalisation des opérations immobilières du CPER (extension EPU, projet site Tanneurs, réhabilitation du « bâtiment Vialle ») et exécuter impérativement nos programmes de MES et MEA.</p> <p>PROSPECTIVE BUDGETAIRE</p> <p><u>-en recettes :</u> développement des ressources propres (locations, Recherche, FC...) ; partenariat avec la métropole et le département ;</p> <p><u>-en dépenses :</u> surcoût attendu de 200K€ sur la fourniture d'électricité, maîtrise nécessaire de la masse salariale...</p>	
<p>Questions diverses : EPU- Tarifs Master 1 et 2 « Urbanisme et aménagement à parcours unique Urbanisme et durabilité»</p>	<p>PJ QD1 : Fiche financière Master 1 et 2</p> <p>Exposé des demandes sur la base des fiches financières du diplôme. (M1 et 2).</p>	<p>Accord sur les tarifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2700€ pour le M1, pour 10 inscriptions minimum, -5300€ pour le M2, sur la base de 15 inscriptions minimum.

Prochaine Réunion le 6 juillet 2018

FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES

Polytech Tours

Master Urbanisme et Aménagement

à parcours unique Urbanisme et durabilité (*Planning and Sustainability*)

MASTER 1

NATURE des DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD	11180,70	
Charges		
Service statutaire	-	
Intervenants vacataires		
Heures TD	945	FLE -Mutualisation avec le M2RI 3EA
Charges		
Prestations sur facture		
	PPA	
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires	-	
Services statutaires	4800	Travail scolarité
Charges		
Vacataires non enseignants		
Heures	414,10 €	Accueil étudiants étrangers, mutualisé avec le M2RI 3EA
Charges		
A-Total frais de personnels arrondi	17 340	
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Reversement au laboratoire (stage)	-	
Fournitures	500	
Achats d'ouvrages	500	
Reprographie		
Frais divers (TCF)		
B-Total frais pédagogiques	1000	
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacements de personnels	2000	missions vers universités étrangères hors Europe (en complément STA)
Déplacements de stagiaires	250	Déplacement sur terrain dans le cadre de l'UE1
Frais divers		
C-Total frais déplacements	2250	
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone		
Publicité	600	communication papier, valorisation travaux étudiants
Provisions pour amortissements	-	
Provisions pour risques	-	
Frais divers	140	Amortissement salle informatique utilisée 1 semaine/an
D-Total frais généraux	740	
Autres (Précisez)	-	
TOTAL 1 (A+B+C+D)	21 330	
Prélèvement 21% sur les droits d'inscription	5 670	
TOTAL 2 (coût total de la formation)	27 000	
Effectif minimum	10 étudiants étrangers	
Droit d'inscription d'inscription	2700 €	

Pour information $2\,700\text{ €} \times 10 = 27\,000\text{ €}$

Université de Tours

FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES
Polytech Tours
Master Urbanisme et Aménagement
à parcours unique Urbanisme et durabilité (*Planning and Sustainability*)

MASTER 2

NATURE des DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires	14424	
Heures TD		
Charges		
Service statutaire	-	
Intervenants vacataires		
Heures TD	1890	FLE -Mutualisation avec le M2RI 3EA
Charges		
Prestations sur facture	630	UE Projet professionnel
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires	-	
Services statutaires	4800	Travail scolarité
Charges		
Vacataires non enseignants	-	
Heures	414 €	Accueil étudiants étrangers, mutualisé avec le M2RI 3EA
Charges		
A-Total frais de personnels arrondi	22158	
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Reversement au laboratoire (stage)	34080	
Fournitures	657	
Achats d'ouvrages	500	
Reprographie	500	
Frais divers (TCF)	1410	
B-Total frais pédagogiques	37147	
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacements de personnels	3000	mobilité entrante + missions vers universités étrangères hors Europe
Déplacements de stagiaires	500	Déplacement sur terrain dans le cadre de l'UE11
Frais divers		
C-Total frais déplacements	3500	
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone	-	
Publicité		communication papier, valorisation travaux étudiants
Provisions pour amortissements	-	
Provisions pour risques	-	
Frais divers	-	
D-Total frais généraux		
Autres (Précisez)	-	
TOTAL 1 (A+B+C+D)	62805	
Prélèvement 21% sur les droits d'inscription	16695	
TOTAL 2 (coût total de la formation)	79500	
Effectif minimum	15 étudiants étrangers	
Droit d'inscription d'inscription	5300 €	

Pour information 5300 €*15=79 500€